

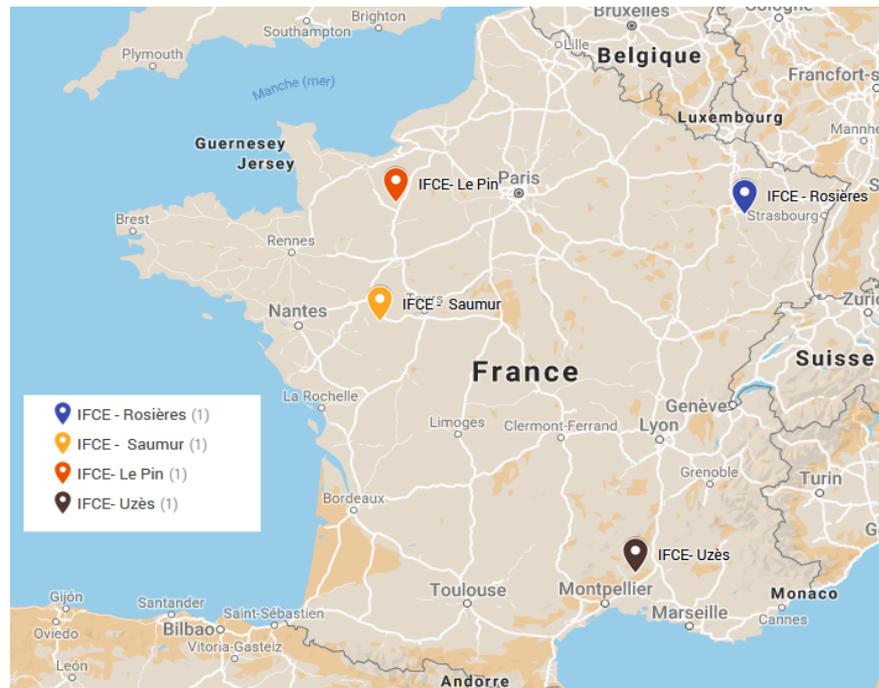
DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE GRÂCE À DES PARTENARIATS AVEC DES CFA

CEF du 05/04/2023 - Chantilly

Flavie Bariller, directrice nationale du Pôle formation professionnelle

Commande de la direction de l'IFCE, en lien direct avec les politiques gouvernementales → développer l'apprentissage

4 sites de formation dont 1 portant un CFA depuis 2012



Diplômes éligibles à l'apprentissage

- CAP sellier-harnacheur (MEN)
- Diplômes JEPS (MSJOP)
- CS UCAC (MASA)
- CS ETJE (MASA)



Deux scénarii possibles

Faire évoluer le CFA du site du Pin-au-Haras en CFA national IFCE

Forces:

Dispositif déjà existant dont certification Qualiopi
Maîtrise totale du dispositif

Faiblesses:

Disponibilités et compétences RH

Déléguer la gestion administrative et financière à un CFA hors les murs

Forces:

libérer du temps RH

Opportunités :

S'entourer de spécialistes de l'apprentissage

Contraintes:

Payer une prestation (15% coût contrat apprentissage)

Menaces:

Mettre en place un nouveau partenariat

Choix du partenaire

CFA à portée nationale qui couvre nos différents champs d'action (trois ministères)

-> Fédération nationale des CFA sport animation tourisme

Problème: l'OPCO majoritaire de la branche « sellerie » oblige à être dans un CFA où au moins 20% des apprentis dépendent de sa branche pour pouvoir bénéficier des financements d'investissement

-> nécessité de s'associer à un CFA de cette branche pour le CAP sellier-harnacheur

→ Au final partenariat avec deux CFA pour répondre aux contraintes imposées

CFA Sport Animation Tourisme Normandie

Diplômes MSJOP et MASA et potentiellement tout diplôme des champs du sport et du tourisme

Gestion administrative et financière des contrats d'apprentissage

Accompagnement renforcé

-> ensemble de ressources et des services aux apprentis et aux antennes pédagogiques (cf diaporama CFA SAT diapos 11 à 14)

CFA académique Normandie - IFPRA

Diplômes MEN

Gestion administrative et financière des contrats d'apprentissage

Accès aux financements de l'OPCO de la branche « sellerie »

Bilan à N+1 de partenariat

- **Maintien des formations apprentissage existantes** (Le Pin-au-Haras)
- **Ouverture du DES JEPS** (Saumur) à l'apprentissage dès **septembre 2022**
- **Ouverture des formations de Rosières-aux-Salines et Uzès** à l'apprentissage en **septembre 2023** (nécessité d'adapter les rubans pédagogiques en collaboration avec les professionnels de la filière)
- **Véritable plus-value administrative et pédagogique**
 - Allègement de la charge de travail/contrats, conseil aux entreprises employeuses, optimisation des démarches avec les OPCO
 - Intégration à un nouveau réseau, partage de pratiques, accès à de l'information (réglementaire, appels à projets...), de la formation (communication, pédagogie, outils informatiques...), de nouveaux services pour les apprentis (accompagnement social dédié)...